

Romans, le 18 novembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

La renaturation de la Savasse à Romans-sur-Isère récompensé par le Grand Prix national des Victoires de l'Investissement Local

La Ville de Romans-sur-Isère a été distinguée ce mardi 18 novembre, au Salon des Maires à Paris, pour son projet de renaturation de la vallée de la Savasse, déjà primé au niveau départemental en octobre.

La Ville de Romans-sur-Isère vient d'obtenir le Grand Prix national des Victoires de l'Investissement Local, décerné par la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP). Le prix lui a été officiellement remis lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales par le président de la FNTP, Alain Grizaud.



Le maire de Romans avec Lionel Messas, technicien en charge du projet Savasse



Cette récompense fait suite à un premier prix départemental qui lui avait été attribué le 16 octobre dernier, à Valence, lors du Congrès des Maires de la Drôme, par la Fédération du BTP de la Drôme.

Le projet primé a permis, en la libérant de son sarcophage de béton, de réintégrer la rivière dans le tissu urbain. Et plus largement, de transformer la vallée de la Savasse en un parc paysager de plus de deux hectares, accessible et aménagé pour la promenade, les jeux et la détente.

Chaque année, la FNTP et le cabinet Citizing, spécialiste indépendant de l'évaluation socioéconomique des politiques publiques, mènent une analyse approfondie des projets d'infrastructures portés par des collectivités locales afin de mesurer la valeur globale créée par l'investissement public : gain de

temps, amélioration du cadre de vie, préservation de l'environnement, réduction des risques ou encore attractivité économique.

Les Victoires de l'Investissement Local récompensent les projets les plus performants selon leurs retours sur investissement collectif. L'édition 2025, dévoilée lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales, a ainsi mis à l'honneur six réalisations exemplaires, issues de toute la France, évaluées de manière rigoureuse et transparente par Citizing.

À Romans-sur-Isère, la renaturation de la Savasse s'est imposée comme un exemple particulièrement abouti de transformation urbaine à impact environnemental, social et économique positif. Les études d'impact du cabinet Citizen ont montré un retour sur investissement notable, soit 3 € de bénéfices collectifs pour 1 € d'investissement public.